



Mise à disposition de terrain pour cultures potagères contre serv

Par Isoria

Bonjour,

Je souhaite mettre à disposition un terrain de culture potogere de 350 m2 contre service de tonte de pelouse autour de ce terrain potager.

Quel type de contrat puis-je télécharger.

Je vous remercie beaucoup pour votre aide.

Par Isadore

Bonjour,

Pour la location d'un jardin potager à un particulier, il vous un bail qui respecte les dispositions du Code civil :

[url=https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006071367/LEGISCTA000006138340/]https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006071367/LEGISCTA000006138340/[/url]

La location contre des services est floue et peu encadrée. Mais dans un tel cas, vous avez deux options :

- un contrat salarié (CDI ou CDD), seule option légale si la personne est un particulier
- un contrat de prestation de services si le locataire est un professionnel (veillez à ce qu'il soit bien en règle)

Le contrat de location contre services s'analyse en effet soit comme un contrat de travail s'il y a un lien de subordination, soit comme un "contrat d'entreprise" comme dans cette jurisprudence de la Cour de cassation :

[url=https://www.legifrance.gouv.fr/juri/id/JURITEXT000038708859/]https://www.legifrance.gouv.fr/juri/id/JURITEXT000038708859/[/url]